



Héritage père et soeur décédé

Par stan27

Bonjour,
mon père est décédé en 2004, ma soeur en 2008 et je n'ai pas d'autres frères et soeurs
elle a un enfant qui est mineure à l'heure actuelle

lors du décès de ma maman, comment se passera la succession?
Qui héritera?

Cordialement

Par ESP

Bonsoir
Vous hériterez pour moitié et votre nièce pour l'autre en représentation de sa mère.